Réponse du Pape Benoît XVI à Mgr Fellay suite à sa lettre du 17 juin 2012 – 30 juin 2012

Publié le 30 juin 2012
2 minutes

A Monseigneur Bernard Fellay,
Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X
Dans la lettre du 17 juin 2012 vous m'avez fait part que vous ne pourrez pas signer la *Déclaration doctrinale* qui vous a été remise par son Eminence le cardinal Levada lors de votre rencontre du 13 juin 2012.
Permettez-moi de vous faire part à mon tour de la déception qu'a suscité en moi une telle nouvelle. Par ailleurs, un document interne de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, diffusé dans les médias le 26 juin 2012, laisse entendre que j'aurais été satisfait de la *Déclaration doctrinale* proposée par la Fraternité en avril dernier, mais que les modifications apportées à ce texte l'auraient rendu « clairement inacceptable » pour vous.
La *Déclaration doctrinale* en question, préparée par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi ainsi que par la Commission Pontificale *Ecclesia Dei*, et **approuvée explicitement par moi** avant de vous être remise, intègre les éléments jugés indispensables pour être à même de prononcer la *Profession de foi* et le *Serment de fidélité pour assumer une charge exercée au nom de l'Eglise,* garants de la pleine communion ecclésiale. Ces éléments sont essentiellement l'acceptation :
- du Magistère comme interprète authentique de la Tradition apostolique ;
- du concile Vatican II comme partie intégrante de ladite Tradition, restant sauve la possibilité d'une discussion légitime sur la formulation des points particuliers des documents conciliaires ;
- de la validité et de la licéité du *Novus Ordo Missae.*
Au moment où s'ouvre le Chapitre général de votre Fraternité, je ne puis qu'encourager cette assemblée à accepter ces points comme étant nécessaire pour une réconciliation au sein de la communion de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique.
En élevant des prières à Dieu dans ce sens, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.
Du Vatican, le 30 juin 2012
Benoît XVI